

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

N° 23/45**Séance du 27 novembre 2023****Nombre de
Membres**

En Exercice : 14
Présents : 12
Procuration : 0
Votants : 12
Pour : 12
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 21 novembre 2023
Membres présents à la séance : Mmes MM. : ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BILLET Benoît (arrivé à 18h45), BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie (arrivée à 18h45), VERDET Patricia.

Absents ou excusés : ARTERO Véronique

Secrétaire de séance : Bernard FOUCART

Objet : Compte-rendu des délégations du Maire**La signature des devis et commandes**

Date	Fournisseur	Objet	Montant TTC
31/10/2023	ART ELEC	Local kiné chemin des écoliers	12 237.9
31/10/2023	AGAZZI	Local kiné chemin des écoliers	6 696
31/10/2023	COTTIER	Local kiné chemin des écoliers	21 048
31/10/2023	ALPES SEYSEL CARRELAGES	Local kiné chemin des écoliers	3 948.96
06/11/2023	THERMIC SERVICES	Remplacement pompe solaire auberge	934.91
07/11/2023	AWS	Renouvellement certificat plateforme marché public	234.00
07/11/2023	RANNARD TP	Réfection mur de soutènement rue des écoles	20 341.18
08/11/2023	GERBE ARCHITECTE	Etude de faisabilité réhabilitation ancienne école INJOUX	9 120
22/11/2023	EIFFAGE	Pose de caniveaux vers l'entrée de la cuisine de l'auberge	1 560.16
22/11/2023	LYOMAT	Révision Tracto JCB	2 431.60

<u>22/11/2023</u>	LYOMAT	Visite périodique Tracto JCB	<u>132</u>
23/11/2023	PALFINGER	Visite périodique Camion D12	192

Décisions du Maire

Afin de pouvoir prendre en la facture RANNARD TP une fois les travaux de réfection du mur de soutènement rue des école effectués, il a été nécessaire d'effectuer un virement de crédit comme suit :

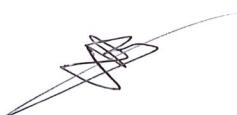
→ Virement de crédits depuis le chapitre 020 (Dépenses imprévues d'investissement) vers l'opération n° 97 (Voirie urbaine) d'un montant de 5 350 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

⇒ **Prend acte** du compte rendu des délégations du Maire

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le Secrétaire



Bernard FOUCART

Le Maire



Denis MOSSAZ